

Conseil d'école du jeudi 12 février 2015

Présents : M. Vanbauce (directeur de l'école), Mmes Babut, Hervé-Steiner, Barsanti, Macéra, Joao, Salens, Bernard, Guiroy, Besson(arrêt maladie), Demars, Therme(excusée), Parillaud, Castaing et M. Rouillon (enseignants)

M. C. Soubie (Maire de Tresses), Mme Pina (1^{ère} Adjointe chargée du scolaire et du social))

Mmes, Bazin, Simonet, Thomas, Camerotto et Ms Alarçon, Koenig, Survila(parents d'élèves liste FCPE)

La secrétaire de séance : Mme Guiroy

Avant de commencer, je voudrais tout d'abord avoir une pensée émue pour Monsieur Dominique GARCIA, qui a pendant de nombreuses années, participé à la vie de notre école en tant que parent, parent élu et Président de la FCPE de Tresses. Merci pour son implication, sa convivialité et son attachement aux valeurs de notre école laïque et républicaine.

1. Effectifs année 2014/2015 et prévisions rentrée 2015.

54 élèves de GS de la maternelle de Tresses devraient entrer au CP à la rentrée 2015 et 54 élèves de CM2 devraient partir au collège. soit 284 élèves prévus. Des logements du lotissement Videau seront livrés début juin 2015 (30 accessions à la propriété et 21 locations) ce qui amènera de nouveaux élèves. Mme Pinna me transmettra le nombres d'enfants susceptibles de s'inscrire à l'école élémentaire dès que les attributions seront réalisées. Une fermeture de classe reste à envisager.

Les admissions à l'école élémentaire se feront, sur rendez-vous, à partir du 5 mars, avec le certificat d'inscription délivré par la mairie, le livret de famille, le carnet de santé. Les parents doivent prendre rendez-vous à l'école élémentaire et ne pas hésiter à laisser leurs coordonnées sur le répondeur de l'école, le directeur ou la secrétaire les rappellera.

2. Locaux scolaires et travaux dans l'école

Merci, à la mairie pour le changement du photocopieur. Est-il possible de conserver l'ancien au moins jusqu'à l'épuisement du stock de toner (2 cartouches) ? Oui, sauf si le contrat stipule le retour de l'équipement.

Une commande a été passée pour l'audit du chauffage.

L'éclairage le long du chemin d'accès à l'entrée de l'école jusqu'à l'accueil périscolaire sera réalisé durant les vacances ainsi que l'éclairage à détection de présence pour l'escalier

extérieur des classes 6 et 7 utilisé quotidiennement par des enseignants et surtout utilisé par les élèves de la classe 7 lors des exercices d'évacuation (un nettoyage des marches glissantes à cause de la présence de mousse est également nécessaire.)

Les nouveaux rideaux vont être posés dans les classes concernées.

Le panneau d'affichage de l'école va être remplacé.

L'alarme incendie a été réparée et des réglages vont être finalisés pendant les vacances.

L'élagage des arbres est programmé.

Un système de chasse d'eau à double volume serait souhaité dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le cahier concernant les petits travaux à effectuer rapidement par les services techniques n'est plus opérationnel (remplacement de néons, petites réparations...) Je transmets par mail chaque semaine la liste des travaux à réaliser dans l'école directement par mail à Mme Got (Directrice générale des services). Il apparaît depuis cette mise en place, quelques dysfonctionnements dans la transmission des demandes.

De plus gros travaux concernant l'insonorisation de deux salles de classes ainsi que le préau ont été demandés depuis un an. Celle du préau est prioritaire, nécessaire surtout pour les enfants et le personnel municipal et les enseignants les jours de pluie où le volume sonore devient alors insupportable. Une étude va être lancée.

Rehausser le petit portail entre la bibliothèque et la mairie.

3. Projets et actions pédagogiques

L'amorce d'un projet d'équipement numérique dans les classes (TBI) élaboré par le conseil des maîtres en partenariat avec la municipalité a été lancée. De nombreuses études devront être effectuées afin de démarrer concrètement ce projet dont le coût financier devra être supporté par la mairie. Une demande de devis pour le « cablage » des classes a été lancée.

Projets départementaux :

L'école (10 classes) participe à 4 projets départementaux :

CHANTE ÉCOLE : 5 classes : 2 CP, CP/CE1, CE1, CE1/CE2

ÉCOLE ET CINÉMA : 2 CE2

JARDIN ET PATRIMOINE : 2 CM2

À LA CROISÉE DES ARTS À L'ABBAYE DE LA SAUVE : 1 CM1

CE2/CM1 : - Projet RRS : Monts et Mots. Projet d'écriture en relais avec 2 autres classes et avec régulation par une classe du collège Jean Zay

CM2 Mme Guiroy : Projet RRS en sciences autour de l'eau (3 mars)

2 CM2 : Projet natation du 16 décembre au 3 février : Bon déroulement mais trop peu de séances pour que ce soit réellement bénéfique (6 séances prévues, 5 effectivement réalisées suite à un problème « technique » de la piscine.)

4 classes de cycle 3 (2 CE2- CE2/CM1-CM1) : Prix du roman jeune public en partenariat avec la librairie Mollat et la bibliothèque. (remise des prix prévue avec l'auteur le 12 juin)

Projet bibliothèque et Musée des beaux-arts autour de 2 thèmes :
jardin et patrimoine 2 CM2; portrait CM1 Mme Bernard et CE1/CE2 Mme Barsanti

Projet Carmen : 2 classes (CP Mme Babut et CP/CE1 de M. Rouillon) et la classe de GS de Mme Duverneuill (mini-concert prévu)

Cycle 3 (toutes les classes) : Défi /math - résolution de problèmes. En liaison avec le projet d'école.

Découverte du tennis à l'école : les classes de CE2 avec prêt du matériel par la ligue d'Aquitaine

Sorties réalisées et prévues :

CP/CE1 M. Rouillon CP Mme Babut : mini-concert « Carmen » Théâtre Fémina le 23 mars.

Musée des beaux-arts / galerie des beaux arts : 2 CM1 Therme(9 mars) et Bernard(), 2 CM2 Salens(20 mars) et Guiroy(9 mars); CE1/CE2 Barsanti (5 mars) / CE2 Joao (02 mars)

Cinéma Le Favol : CM1 Therme (31mars)

Les 5 classes de cycle II : le 19 mai au Rocher de Palmer (répétition générale Chante école)

Les 2 CE2 assisteront à leur 2^e séance de cinéma (dans le cadre de leur projet Ecole et cinéma) le 10 mars

4. Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2015

Pour le moment les horaires fixés pour l'école élémentaire seront les suivants :

Lundis, mardis, jeudis et vendredis : 9h00 -12h00 / 13h45 - 16h00

Mercredis : 9h00 - 12h00

Certains enseignants ont mis en place les APC le matin, d'autres en fin de journée.

Aucune de ces deux solutions ne convient à l'équipe pédagogique. C'est un problème sérieux et préoccupant pour nous d'autant plus avec la mise en place des nouveaux rythmes où les TAP chevauchent les APC de fin d'après-midi.

Je rappelle que depuis la mise en place de l'aide individualisée (rentrée 2008/2009), systématiquement à chaque conseil d'école depuis 7 ans (C.E. du 1^{er} juillet 2008) nous demandons une pause méridienne de 2 heures...

L'équipe pédagogique renouvelle donc une fois de plus sa demande pour obtenir une pause méridienne de 2h afin de pouvoir harmoniser le temps des APC et de permettre à tous les élèves de chaque classe :

- d'y avoir accès sans tenir compte des horaires ou du transport
- d'avoir la possibilité de participer aux TAP qui ont de plus en plus de succès
- d'avoir les mêmes horaires d'entrée et de sortie de l'école
- d'harmoniser les horaires de l'équipe pédagogique afin de pouvoir organiser au mieux le temps de concertation

Calendrier du débat sur les nouveaux rythmes scolaires :

Je viens de recevoir par mail, aujourd'hui à 15h00 une note de la DSDEN précisant qu'un conseil d'école peut éventuellement demander un réaménagement du temps scolaire, dont la modification devant suivre la même procédure que la décision initiale doit être transmise par courrier accompagné de l'avis de l'IEN et du procès verbal du conseil d'école extraordinaire attestant du vote favorable...Ce qui nous accorde un délai de 3 semaines après les vacances.

La réunion du comité de pilotage prévue en avril, peut-elle être avancée début mars ? Je tiens à préciser que lors de ses réunions de pilotage, le directeur (unique représentant de l'école) ne dispose que d'une voix lors du vote des décisions qui y sont prises...

Compte-tenu du contrat signé avec Les Francas, qui prennent en charge l'accueil périscolaire et l'organisation des TAP, des sondages effectués auprès des parents, de l'organisation de la vie associative, il n'est pas possible pour la municipalité de modifier avant l'échéance des 3 ans le POTS.

Pour les APC, la fréquentation des enfants dont les parents ont accepté leur participation est régulière. Les retours pédagogiques sont mitigés en fonction des horaires et du volet auquel l'élève participe. L'aide aux élèves en difficultés placée en fin de journée n'est pas aussi bénéfique que souhaitée (fatigue, surcharge, manque de concentration et de motivation). Le manque d'élèves pouvant y participer et l'absence de flexibilité dans les groupes posent problèmes.

5. Fêtes scolaires

Kermesse : la proposition des parents qui vient de nous parvenir est à l'étude. Les premières impressions générales sont positives.

Concert Chante école Cycle II au Rocher de Palmer le 19mai à 19h (entrée payante 6€ pour les adultes, 3€ pour les enfants par réservation, les sommes sont récoltées au seul profit de l'association « chante école » afin de financer l'organisation des concerts.)

6. Questions des parents non abordées au cours des points précédents.

Le conseil des élèves n'a pas été reconduit cette année, car les différents horaires des APC dans l'école ne permettent plus sa mise en place.

Les enfants sont régulièrement sensibilisés à la gestion de la violence et des incivilités dans leur classe respective. Dès qu'un incident est remarqué, une mise au point avec les auteurs sur le règlement, les conduites à tenir est réalisée par l'enseignant de service, l'enseignant de la classe ou par moi.

Les problèmes rencontrés durant l'interclasse du midi ou du matin sont également suivis d'un rappel à l'ordre dans la classe. Durant chaque récréation ou 10 min avant la reprise des cours, 4 enseignants sont chargés de la surveillance de celle-ci. Globalement, il y a très peu d'incidents et encore moins d'accidents dans notre école compte-tenu du nombre d'élèves.

Les parents signalent que certains enfants sont exclus et/ou violentés verbalement durant les pauses ou via les réseaux sociaux ou jeux en lignes du type « Clash of clan ». Le premier conseil est que tout acte s'apparentant de près ou de loin à du harcèlement doit être signalé le plus rapidement possible à son enseignant et au directeur qui, comme cela a déjà été fait avec succès, prendront les premières mesures.

En concertation avec les parents élus une information va être diffusée auprès de chaque famille. De plus une intervention sur les dangers d' internet et des réseaux sociaux est programmée tous les ans pour les élèves de cycle III.

8. Dates du prochain conseil d'école : mardi 11 juin 2015

Le directeur	Le secrétaire de séance
--------------	-------------------------